

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Membres présents : DELBOS Michel, HIRN Jean-Claude, EQUOY Alain, MERCIER Richard, BARETTE David, BOUQUET Océane, CHOPARD Manon, NARBAY Pascal, THIEBAUD Vincent.

Membres absents excusés : JEANNEROD Bernard (procuration à M. DELBOS), GALMICHE Pauline (procuration à Mme CHOPARD).

N° 41/2020 : Renouvellement Convention e-magnus avec Ingénierie 70 pour 2021 - 2026

Monsieur le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la Convention pôle assistance Informatique du logiciel e-magnus. Elle arrive à échéance au 31 Décembre 2020.

La redevance annuelle pour 2021 sera de 675 euros comme l'an dernier.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

N° 42/2020 : Renouvellement Convention CDG Médecine Préventive 2021-2023

Monsieur le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la Convention CDG Médecine Préventive. Elle arrive à échéance au 31 Décembre 2020.

Le forfait annuel préventif sera de 180 euros.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

N° 43/2020 : Projet Participation Protection Sociale Complémentaire

Monsieur le Premier Adjoint propose au Conseil Municipal un projet de participation à la protection sociale complémentaire pour le personnel titulaire.

La participation prévoyance serait de 3.85 euros et la participation mutuelle serait de 21.85 euros mensuel.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la participation à la prévoyance à l'unanimité. Pour la participation à la mutuelle, le vote de conseil est de 4 voix contre, 1 abstention et 6 voix pour.

N° 44/2020 : Formation des élus

Monsieur le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal du droit à la formation des élus locaux. Il rappelle que chaque élu local a le droit de bénéficier d'une formation adaptée à ses fonctions. Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les orientations propres aux formations des élus et d'approuver le règlement intérieur.

Après délibération, Le Conseil Municipal accepte ce règlement intérieur à l'unanimité des présents.

N° 45/2020 : Etat d'assiette 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- A) Approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2021 dans les parcelles de la forêt communal n° 8 et n° 9 et 1R.
- B) Décide :
 - 1) De partager, non façonné, aux affouagistes le bois de chauffage dans les parcelles n° 8 et n° 9 aux conditions détaillées au paragraphe D, et en demande pour cela la délivrance.
 - 2) De vendre sur pied en bloc les produits de la parcelle n° 1R
- C) Fixe les conditions d'exploitation suivantes pour l'affouage délivré non façonné :
 - 1) L'exploitation du bois d'affouage délivré sur pied ou non façonné dans la forêt communale sera réalisée par les affouagistes eux-mêmes et après partage, sous la responsabilité des trois garants dont les noms et signatures suivent :
 - 1^{er} garant : M. NARBAY Pascal, conseiller
 - 2^{ème} garant : M. MERCIER Richard, conseiller
 - 3^{ème} garant : M. THIEBAUD Vincent, conseiller
 - 2) Délais d'exploitation : pour l'affouage le délai est fixé au 15 septembre 2021.
Faute par les affouagistes de respecter les délais ou conditions, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur droit pour cet exercice, et la commune disposera librement des produits.

Décisions Modificatives N°1 : Budget Commune

Chapitre 065 : + 900.00 €

Chapitre 012 : - 900.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

Repas des aînés :

Distribution du repas des aînés Dimanche 13 Décembre à 11h30.

Affouage

Demande de confirmation d'affouage. Question posée OUI ou NON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45